



Commune de **Château-Thébaud**  
Communauté d'agglomération **Clisson,**  
**Sèvre & Maine**  
Canton de **Vertou-Vignoble**  
Arrondissement de **Nantes**  
Département de **Loire-Atlantique**

Nombre de membres dont le conseil  
municipal doit être composé : **23**  
Nombre de conseillers en exercice : **22**  
Nombre de conseillers qui assistaient à la  
séance : **18**  
Quorum : **12**

**CONSEIL MUNICIPAL  
REUNION DU  
LUNDI 11 AVRIL 2024**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal a été convoqué pour se réunir à la Mairie en session **ordinaire** le onze avril deux mille vingt- quatre.

Le Maire,

Le onze avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Procès-verbal affiché le 18 avril 2024

Étaient présents :

M. BLAISE Alain	M. PRUD'HOMME Christophe	Mme LEMAITRE Séverine
Mme LECORNET Valérie	Mme LEHUCHER Laurence	Mme AUGER Edwige
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel	M. MATHE Christophe	Mme MAISON Sophie
M. TOUZEAU Nicolas	M. ROBIN Denis	M. DROUARD Pascal
M. COCHIN Thierry	Mme DEGOSSE Lysiane	Mme MOREAU Francine
M. GOURAUD Patrick	Mme DELPORTE Karine	M. MORISSEAU Thomas

Absents :

Mme ELINEAU Nathalie qui a remis un pouvoir à M. TOUZEAU Nicolas  
Mme BRILLOUET Corinne qui a remis un pouvoir à M. ROBIN Denis  
M. LANDREAU Guillaume qui a remis un pouvoir à M. BOUSSONNIERE Jean-Michel  
Mme HERMON Viviane qui a remis un pouvoir à Mme LECORNET Valérie  
Secrétaire : Mme DELPORTE Karine

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au conseil municipal s'il y a des remarques sur la rédaction du compte rendu du conseil municipal 21 mars 2024.

Considérant qu'il n'y a aucune remarque à ce titre, après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** la rédaction du compte-rendu du conseil municipal 21 mars 2024.

1

**Subvention amendes de police 2023 - Projet aménagement de sécurité les Fontenelles -voie communale n°32**

M. le Maire rappelle que nous sommes souvent sollicités pour lutter contre la vitesse excessive des véhicules.

M. COCHIN présente le projet et précise qu'il s'agit d'abord de faire un aménagement provisoire par nos services techniques pour tester le dispositif.

L'aménagement envisagé est constitué de 2 écluses doubles à chaque entrée du hameau. Dans un second temps un aménagement en dur sera réalisé par un prestataire pour une mise en service définitive.

Le coût des travaux est estimé 15 000€ HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** le projet et le plan de financement ci-après:

➤ **SOLLICITE** un soutien financier au titre des amendes de police,

Dépenses

	Entreprises / tiers	€ HT	€ TTC
Travaux / entreprise TP		15 000 €	18 000 €
dépenses imprévues		1 000 €	1 200 €
<b>Total</b>		<b>16 000 €</b>	<b>19 200 €</b>

Recettes			%HT
Subventions	Typologie	Montant	
Etat / CD44	Amendes de police 2023	9 000 €	56%
Commune de Château-Thébaud	Autofinancement	7 000 €	44%
<b>Total</b>		<b>16 000 €</b>	<b>100%</b>

<b>2</b>	<b>Projet d'aménagement de Caffino – Budget participatif du département de Loire-Atlantique et projet de l'Amicale Laïque</b>
----------	---

M. le Maire présente le projet présenté à l'occasion du débat d'orientation budgétaire.  
Mme LECORNET rappelle que le projet de l'Amicale Laïque a été retenu par le Département dans le cadre de leur « Budget Participatif » et la commune se doit d'être partenaire du projet à hauteur de 20 % minimum.

Le projet consiste à équiper le site de nouvelles tables de pique-nique accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un ponton de pêche, un barbecue collectif, des modules thérapeutiques et des voiries accessibles vers ces équipements.

Mme Maisdon demande si les modules sont bien accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il est répondu favorablement à la demande mais ce point sera vérifié.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** le projet d'aménagement du site de Caffino (rive gauche), d'un montant de 49 951,46€ TTC,

➤ **APPROUVE** le projet déposé au titre du Budget participatif du département de Loire-Atlantique et proposé par l'Amicale Laïque de Château-Thébaud et annexé à la présente,

➤ **SOLLICITE** le soutien financier au titre du Budget participatif du département.

<b>3</b>	<b>Emprunt salle multifonctions – proposition de remboursement anticipée</b>
----------	--

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Budget Primitif 2024 de la Commune de Château-Thébaud adopté par délibération n°6 du 21 mars 2024,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Vu la proposition de DEXIA en date du 20 mars 2024 et le contrat de prêt n°

MON260607EUR001,

Considérant les capacités actuelles de remboursement anticipé de la Commune,

Considérant la volonté de rembourser par anticipation l'emprunt d'un montant initial de 1 000 000 €,

M. BOUSSONNIERE précise que ce prêt à hauteur de 1 million d'Euros avec un taux fixe de 5,02% a été contracté en 2008 pour financer l'Espace Bois Joli.

Les intérêts restant dus sont de 44 750€ sachant que la dernière échéance de remboursement est au 1<sup>er</sup> septembre 2033.

Il précise bien qu'il y aura besoin d'un financement ultérieur, donc le gain ne sera pas du montant des intérêts mais compte-tenu de l'évolution des taux, le contexte est favorable à ce remboursement. Il ajoute enfin que la commune a négocié un remboursement sans indemnités ni pénalités.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le remboursement anticipé du contrat de prêt n° MON260607EUR001 contracté avec DEXIA, sans indemnités, ni pénalités et frais de dossier, pour un montant de 185 000€.
- **APPROUVE** la proposition de DEXIA en date du 20 mars 2024 à effet du 1<sup>er</sup> juin 2024
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les documents de remboursement anticipé et lui donne tous pouvoirs afin de régulariser la présente délibération.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### ➤ **M. BOUSSONNIERE**

--La CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées), se réunit actuellement au niveau de l'intercommunalité avec les sujets de l'ADS (autorisation droit du sol), des créneaux de piscine, des fluides des bâtiments mis à disposition ainsi que du schéma directeur relatif à l'assainissement. Les choix et évaluations effectués impacteront le versement fait par la communauté d'agglomération à la commune (attribution de compensation).

-Le chantier de la rénovation de la mairie est démarré.

### ➤ **Christophe MATHE**

Cloison de la salle du Bois de la Haie réalisée.

Sanitaires école : réunion de démarrage le 18 avril et chantier le 13 mai.

### ➤ **Chemin du Chêne**

Il faut étudier un autre passage suite au refus de passage de l'ASL du lotissement du Clos de la Butterie.

### ➤ **CME / Laurence LEHUCHER**

-Réunion au niveau de la bibliothèque : projet d'installation d'une ludothèque.

A noter l'arrivée de la nouvelle responsable depuis début avril (Mme LECARDEUX).

Autre projet : espace multimédia et projet d'animation d'une soirée à l'étude.

### ➤ **Nicolas TOUZEAU / enfance jeunesse**

-Changement de portail Familles en début d'année prochaine compte tenu des difficultés rencontrées avec le prestataire actuel.

-Harmonisation des tarifs des centres de loisirs de l'agglomération avec un lissage sur plusieurs années, sachant que le taux d'effort appliqué au quotient familial définira le tarif de chaque famille.

### ➤ **Mme LECORNET**

-Espace aquatique de Clisson : Etude en cours sur la réalisation d'un nouvel équipement.

-Spectacle pour enfant à l'Espace Bois Joli le 8 décembre 2024.

-Début des travaux pour le terrain de tennis à partir du 15 avril.

### ➤ **Thierry COCHIN**

- PLU : Dates des prochaines réunions à savoir le 18 avril avec la commission et la réunion publique le 25 avril.

- Cycle de l'eau : étude de gestion de crise en cours.

## **M. le Maire**

### ➤ **Informations diverses :**

-Halte écotri : le service technique n'a plus d'accès à ces équipements réservés aux particuliers.

Par conséquent nous avons pris des dispositions avec l'achat d'un broyeur (en partenariat avec la commune de Maisdon sur Sèvre) et la mise en place de contrats d'enlèvements avec des prestataires.

-Rappel : commémorations du 8 mai à 11h.

**Intercommunalité :**

-Etude de **covoiturage dynamique** en cours avec l'intercommunalité de Grandlieu. Il s'agit d'un mixte entre l'auto-stop et le transport public avec des arrêts identifiés.

-A partir du 1<sup>er</sup> juillet, mise en place du **transport à la demande** par la Région. Il y aura 1 ou 2 arrêts par commune pour desservir une gare, un parc d'activité ou un pôle de centralité.

**Environnement / Atelier animation sur son bilan carbone :**

M. le Maire propose de le faire pour le conseil municipal un soir. Conseil municipal de juin par exemple.

➤ **Question sur le centre technique municipal**

L'expertise est passée mais il faut lancer un appel d'offres. En attente de l'offre de l'architecte au préalable.

---

Fin de réunion : 21h38

**SIGNATURES**

	<b>Maire</b>	<b>Signatures</b>		<b>Secrétaire de séance</b>	<b>Signatures</b>
M.	BLAISE ALAIN		Mme.	Mme DELPORTE Karine	